



Garde d'enfant : comment sa se passe pour les trajets?

Par **steph**, le **24/06/2010** à **16:12**

Bonjour,

Mon amis est divorcé depuis novembre 2007. Son ex compagne vivant dans le Nord et lui sur Paris pour le travail. Pour le trajet de sa fille est ce qu'il doit prendre tout en charge ou ils doivent partager?

Merci d'avance de votre reponse

Par **kindermaxi**, le **25/06/2010** à **20:31**

Bonsoir,

Tout dépend de ce qui est inscrit sur leur ordonnance.

Bonne soirée.